

## **BILAN DES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION ACADEMIQUES RELATIVE A LA MOBILITE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE, DES PERSONNELS D'EDUCATION ET PSYCHOLOGUES DE L'EDUCATION NATIONALE 2023**

Les lignes directrices de gestion académiques déterminent les orientations générales de la politique de mobilité de l'académie. L'académie organise différents processus de mobilité afin d'aider ses personnels à construire, diversifier et valoriser leur parcours de carrière.

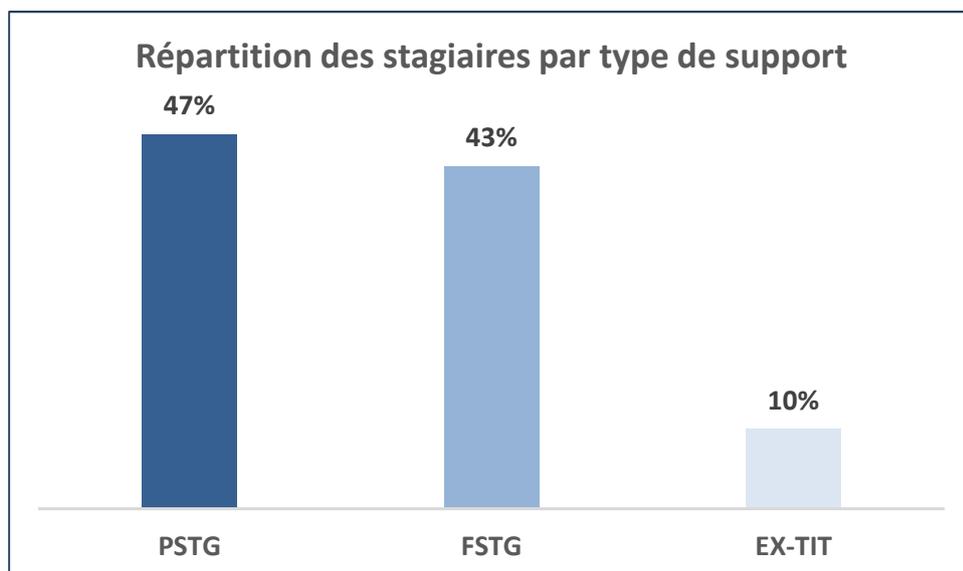
Les affectations des lauréats des concours constituent la première étape du parcours professionnel des agents (Partie 1 : les stagiaires de l'académie de Nantes). L'organisation annuelle des mouvements inter académique et intra-académique permet aux agents d'effectuer une mobilité géographique ou fonctionnelle au sein des établissements (Partie 2 : les mouvements). L'académie permet également aux agents d'exercer des fonctions dans d'autres corps enseignants ou non (Partie 3 : les détachements).

### **Partie 1 - LES STAGIAIRES**

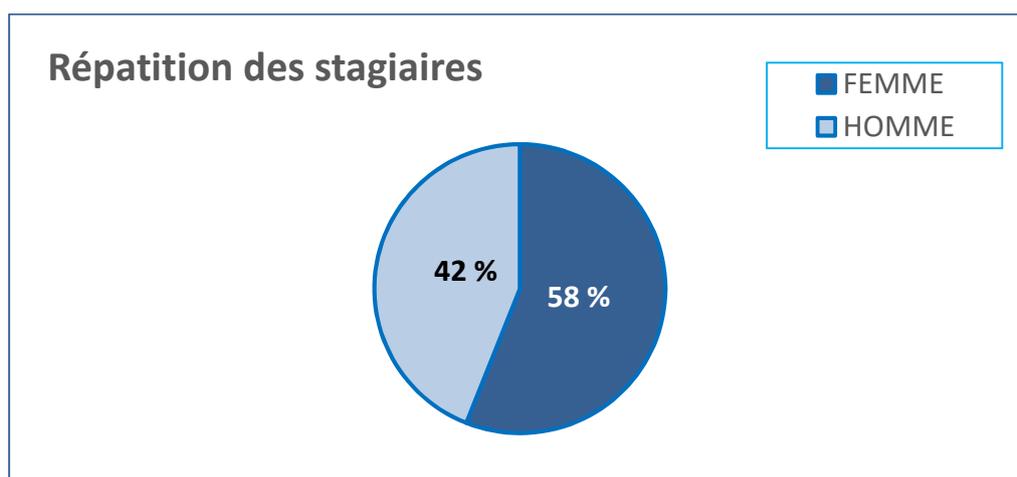
L'académie de Nantes a accueilli 478 stagiaires à la rentrée 2022 (499 en 2021).

<b>NOMBRE DE STAGIAIRES 2022-2023</b>					
	PSTG	FSTG	EX TIT	TOTAL	%
FEMME	121	123	35	279	58%
HOMME	103	82	14	199	42%
<b>TOTAL</b>	<b>224</b>	<b>205</b>	<b>49</b>	<b>478</b>	<b>100%</b>
%	47%	43%	10%		

47 % des stagiaires sont sur un support à mi-temps et 53 % sont sur un support à temps plein.



47% (contre 77 % en 2021) des stagiaires sont sur un support à mi-temps et 53% (contre 23 % en 2021) sont sur un support à temps plein.



Sur la population des stagiaires, 58 % sont des femmes et 42 % des hommes.

REPARTITION DES STAGIAIRES PAR CORPS								
	AGREGÉ	CERTIFIÉ	CPE	PLP	EPS	BOE	TOTAL	%
FEMME	55	168	13	29	11	3	279	58%
HOMME	38	102	3	29	25	2	199	42%
TOTAL	93	270	16	58	36	5	<b>478</b>	100%

Les enseignants certifiés représentent 56.5 % des stagiaires, les agrégés 19.5 % et les PLP 12.1%.

Les femmes sont majoritaires dans tous les corps sauf dans le corps des PLP (égalité avec les hommes) et des PEPS où elles représentent 44 % des stagiaires.

<b>STAGIAIRES 2022-2023 EN RENOUVELLEMENT DE STAGE</b>								<b>6,5 %</b>
	AGREGÉ	CERTIFIÉ	CPE	PLP	EPS	BOE	TOTAL	%
FEMME	NC	9	0	0	0	0	10	32%
HOMME	NC	14	0	0	NC	0	21	68%
<b>TOTAL</b>	<b>NC</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>NC</b>	<b>0</b>	<b>31</b>	<b>100%</b>

31 stagiaires sont en renouvellement à la rentrée 2022 soit 6.5% des stagiaires (38 en 2021).

<b>STAGIAIRES 2022-2023 EN PROLONGATION DE STAGE</b>								<b>4,8%</b>
	AGREGÉ	CERTIFIÉ	CPE	PLP	EPS	BOE	TOTAL	%
FEMME	NC	12	NC	0	0	0	16	70%
HOMME	0	NC	0	NC	0	NC	7	30%
<b>TOTAL</b>	<b>NC</b>	<b>16</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>0</b>	<b>NC</b>	<b>23</b>	<b>100%</b>

23 stagiaires sont en prolongation à la rentrée 2022 soit 4,8 % des stagiaires (30 en 2021).  
Les femmes représentent 70 %.

<b>STAGIAIRES 2022-2023 LICENCIEMENT</b>								<b>2,9%</b>
	AGREGÉ	CERTIFIÉ	CPE	PLP	EPS	BOE	TOTAL	%
FEMME	0	NC	0	0	0	0	NC	28%
HOMME	NC	6	NC	NC	0	0	10	72%
<b>TOTAL</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>100%</b>

14 stagiaires ont été licenciés soit 2,9 % des stagiaires (13 en 2021).

<b>STAGIAIRES 2022-2023 DEMISSIONS</b>								<b>4,2%</b>
	AGREGÉ	CERTIFIÉ	CPE	PLP	EPS	BOE	TOTAL	%
FEMME	NC	NC	0	0	NC	0	7	35 %
HOMME	NC	9	0	NC	0	0	13	65 %
<b>TOTAL</b>	<b>NC</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>0</b>	<b>20</b>	<b>100%</b>

20 stagiaires ont démissionné soit 4,2 % des stagiaires nommés à la rentrée 2022.

<b>STAGIAIRES 2022-2023 TITULARISATION</b>			<b>81.6%</b>
FEMME	242	62%	
HOMME	148	38%	
<b>TOTAL</b>	<b>390</b>		

### Répartition des titularisations



Sur 478 stagiaires, 390 ont été titularisés soit 81.6 %. En 2021, 81.2 % des stagiaires ont été titularisés.

### Contractuels BOE

	Renouvellement	Prolongation	Licenciement	Démission	Titularisation	TOTAL
FEMME	0	0	0	NC	NC	3
HOMME	0	NC	0	0	NC	2
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>NC</b>	<b>0</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>5</b>
<b>%</b>	<b>0%</b>	<b>20%</b>	<b>0%</b>	<b>20%</b>	<b>60%</b>	<b>100%</b>

L'académie a accueilli 4 nouveaux stagiaires BOE à la rentrée 2022. Un de ces stagiaires a démissionné en janvier 2023. Un autre est en prolongation après un recrutement en 2021.

## Partie 2 - LES MOUVEMENTS

### 1/ Mouvement interacadémique et mouvement spécifique national

Le nombre de participants est globalement stable.

Nantes	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Participants</b>	889	809	808	837	886	867
<b>Solde entrées/sorties (titulaires)</b>	283	319	310	290	294	264
<b>Entrants néo-titulaires</b>	302	244	219	210	192	148

Le mouvement interacadémique compte **867 participants** dont 180 candidats pour le mouvement spécifique national. En excluant les doubles participations, le nombre total de participants est ramené à 819.

Il y avait **8 postes profilés (POP)** proposés au mouvement spécifique interacadémique : 7 postes ont été pourvus, il n'y avait pas de candidature pour le dernier poste.

Les 867 participants se répartissent de la façon suivante : 661 relèvent des corps des agrégés et certifiés, 124 sont PLP, 52 enseignants d'EPS, 30 appartiennent aux corps des CPE et PSYEN.

365 enseignants titulaires sont entrés. Ils proviennent principalement des académies de Versailles (93), Créteil (67), Orléans-Tours (51) et Rennes (24).

Cette année, il y a eu 81 sortants titulaires. Parmi ces 81 sortants, 24 sont mutés dans l'académie de Rennes et 13 dans l'académie de Poitiers.

Maintien des stagiaires de l'académie	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Stagiaires en %</b>	29,4	27	27	40	22,4	14,6

Le taux de maintien des stagiaires dans l'académie est bien inférieur à celui de l'année passée qui avait déjà beaucoup baissé.

**55 stagiaires (90 l'an passé) sur 376 ont été maintenus dans l'académie**, 13 PLP, 1 CPE et 41 des autres corps (dont 39 certifiés).

Sur les 120 stagiaires ex-professeurs contractuels, 46 ont pu être maintenus soit 38,3% d'entre eux (59,1% l'an dernier), sur les 36 assistants d'éducation et AESH, 2 ont pu être maintenus soit 5,6% (20% l'an dernier).

## 2/ Mouvement intra-académique et mouvement spécifique académique

Observation liminaire : les données concernant moins de 5 candidats ne peuvent être communiquées (NC).

### 2.1 Le rappel des objectifs académiques poursuivis

L'objectif principal de l'académie reste de pourvoir prioritairement les postes définitifs implantés au sein des établissements scolaires.

Au-delà de la mise en œuvre des règles habituelles d'un mouvement (prise en compte des priorités légales, de la carrière, de l'ancienneté dans le poste et des situations des personnels à besoins particuliers), l'accent a été mis sur les orientations suivantes :

- Permettre l'affectation des personnels, après avis des chefs d'établissement et des inspecteurs, sur les postes à exigences particulières compte tenu de leurs compétences ;
- Favoriser la stabilité et le volontariat au sein des établissements relevant de l'éducation prioritaire : la possibilité est laissée aux néo-titulaires de ne pas enseigner dans un établissement REP+ ;
- Valoriser les années dispensées dans les établissements où les conditions d'exercice sont plus complexes (notamment au sein des établissements de l'éducation prioritaire et sur les CLA) et sur une zone de remplacement ;
- Renforcer la capacité des professeurs agrégés à être affectés en lycée (200 points sur vœux lycée – COM (type lycée) et 150 points sur vœux DPT – ACA (type lycée).
- Améliorer la qualité des affectations des personnels au plus près des vœux exprimés ;
- Calibrer les zones de remplacement en fonction du nombre de titulaires de la zone afin de couvrir les besoins de remplacement.

### 2.2 Le rendement général du mouvement

Un volume de **869 postes disponibles en établissement** a été proposé au mouvement intra-académique (Pour 846 affichés sur SIAM en mars 2022). Le nombre de postes équivalent temps plein attribués aux stagiaires est supérieur par rapport à l'an passé : 340 (au lieu de 316).

Postes	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Définitifs (1)	15343	15347	15111	15333	15069	15080
Dont partagés csr/csd hors uaj (2)	555	527	547	513	525	531
Offerts	932*	844*	768*	791*	846	869
Vacants après mouv.	251	246	241	293	438	493
% de postes vacants	1,6	1,6	1,6	1,9	2,9	3,2

(1) requête DPM périmètre personnels enseignants, de documentation, d'éducation et des Psyen. Depuis 2018, sont compris dans ce chiffre, 153 postes de Psyen EDA

(2) postes partagés : csr/csd, cette information exclut de son périmètre les établissements relevant de la même unité administrative juridique (lycée polyvalent /sep, collège/segpa avant leur fusion)

\* requête DMP. Les années précédentes, il s'agissait d'un chiffre théorique incluant tous les postes définitifs libérés par les départs au mouvement inter.

A l'issue du mouvement 2023, **493 postes sont restés vacants** (l'an dernier 438) :

- 197 concernent les disciplines des corps des agrégés et certifiés (notamment 66 postes vacants en économie-gestion toutes options, 43 en technologie, 25 en documentation, 13 en lettres classiques, 12 en histoire géographie et 9 en éducation musicale),
- 209 sont implantés en lycées professionnels dans des disciplines structurellement déficitaires (notamment 26 en lettres-histoire, 24 en math-sciences, 23 en biotechnologie, 20 en économie-gestion toutes options et 19 en lettres-anglais),
- 15 postes en éducation, 15 postes en EPS, 18 postes pour les PSYEN EDO et 39 pour les PSYEN EDA.

Les chiffres complets par discipline figurent dans le tableau joint en annexe : « postes vacants après mouvement du 02/06/2023 ».

Sur ces 493 postes, **39 sont des postes spécifiques académiques** (sur ces 39 postes, 2 ont été pourvus à titre provisoire) (cf. paragraphe 2.5.1).

## 2.3 Les taux de mobilité

### 2.3.1 – Les participants obligatoires et le taux de satisfaction des participants volontaires

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Participants</b>	<b>2830</b>	<b>2750</b>	<b>2722</b>	<b>2877</b>	<b>2820</b>	<b>2695</b>
Dont participants obligatoires	761	698	677	675	609	527
Dont participants volontaires	2069	2052	2045	2202	2211	2168
<b>Mutés</b>	<b>1362</b>	<b>1239</b>	<b>1157</b>	<b>1230</b>	<b>1177</b>	<b>1067</b>
<b>Taux de mobilité des participants volontaires en %</b>	29	26,4	23,5	25,2	25,7	24.9
Mesures de carte scolaire en établissement	54	37	67	73	30	40
<b>Solde des postes créés - supprimés <sup>(1)</sup></b>	+ 47	+ 3	- 81	- 50	+14	-5

(1) - données DPM

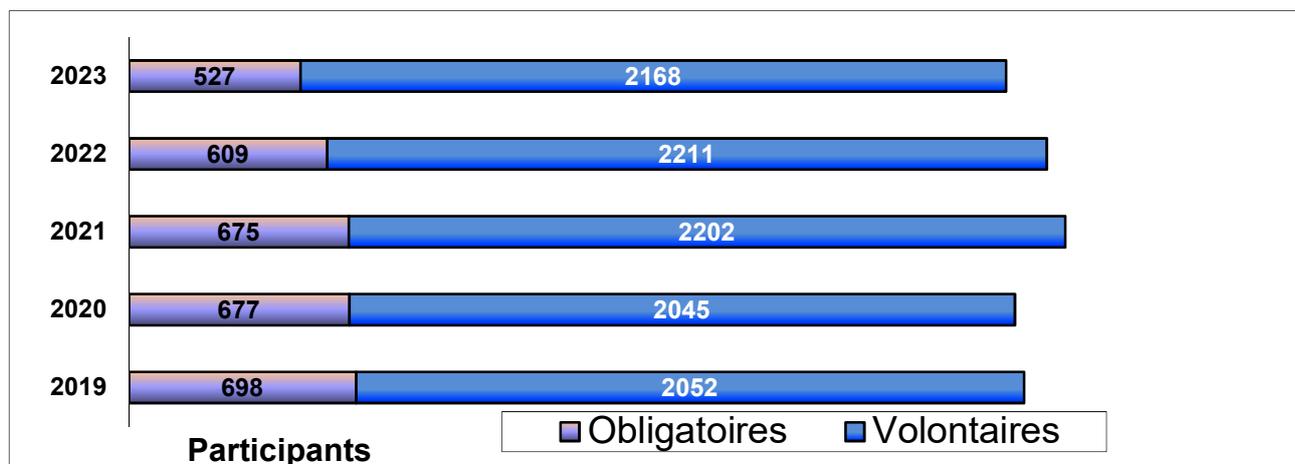
Les **527 participants obligatoires** se répartissent comme suit :

- 342 personnels entrants
- 145 personnels néo-titulaires
- 40 personnels titulaires en établissements scolaires concernés par une mesure de carte scolaire.

Le taux de mobilité des **2168 participants volontaires** est en légère baisse par rapport à celui de l'année dernière (25,7%) : 24.9 %.

Participants	Obligatoires	Dont entrants	Dont néo-tit	Dont MCS	Volontaires	Total	Mutés	Tx mobilité volontaires %
Ag./Cert.	367	235	103	29	1713	2080	748	22,2%
PLP	71	38	28	5	179	250	154	46,4%
EPS	40	35	0	5	180	220	81	22,8%
CPE	33	26	6	1	86	119	62	33,7%
PSYEN	16	8	8	0	10	26	22	60,0%
	<b>527</b>	<b>342</b>	<b>145</b>	<b>40</b>	<b>2168</b>	<b>2695</b>	<b>1067</b>	<b>24,9%</b>

Sur les 1067 personnels mutés, **914 ont été affectés au sein d'un établissement scolaire** (l'an dernier 933) **et 153** (l'an dernier 244) **en zone de remplacement**, dont 150 pour les disciplines des agrégés et des certifiés (notamment 56 en mathématiques, 22 en lettres modernes 18 en anglais, 13 en physique-chimie et 11 en SVT), 2 en LP et 1 en éducation.



### 2.3.2 – Les taux de satisfaction selon le rang du vœu et la catégorie des participants

Pour interpréter ces taux, il faut tenir compte des demandes intra-départementales souvent très ciblées et sélectives pour des établissements « à fort taux de pression » qui n'ont donc pas pu aboutir (au regard du vivier des candidats sollicitant un même poste) et d'une demande d'affectation forte en Loire-Atlantique (y compris par mutation intra-départementale) : comme les années passées, **près de la moitié des participants 46,7%** (l'an dernier 45,9%) **ont exprimé en premier vœu leur souhait de muter ou d'exercer en Loire Atlantique.**

L'analyse de satisfaction selon le rang des vœux est la suivante tout au long des années référencées. Les taux de satisfaction sur le premier vœu sont supérieurs par rapport à 2022 et sur les 5 premiers vœux, ils sont également supérieurs à ceux de l'an passé. Ces taux sont plus favorables d'année en année depuis 2020.

Sur total des mutés	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Sur le 1er vœu en %	35,2	31,3	31,5	31,7	35,2	38,7
Sur les 5 premiers vœux en %	57,6	55,6	54,5	55,0	58,6	62,7

	Participants	Mutés	Taux de satisfaction 1 <sup>er</sup> vœu en %	Taux de satisfaction 5 premiers vœux en %
Ag./Cert.	2080	748	34,8%	57%
PLP	250	154	54,6%	83,1%
EPS	220	81	33,3%	59,3%
CPE	119	62	45,2%	75,8%
PSYEN	26	22	63,6%	90,9%

- Les chiffres concernant **les 487 entrants et néo-titulaires** sont différents de ceux de l'an dernier : **53 candidats** (64 l'an dernier) ont été concernés par une procédure **dite d'extension** (dont 47 pour les agrégés et certifiés, 6 pour les PLP). Sur ces 487 entrants et néo-titulaires, 20,8% ont obtenu leur premier vœu (l'an dernier 18,4%) et 44,3% l'un de leurs cinq premiers vœux (l'an dernier 37,2%).

- **445 des 1573 candidats déjà affectés sur un poste fixe** dans l'académie (soit 28,3%, l'an dernier 29,4%) obtiennent leur mutation. Les taux de satisfaction de ces candidats et des **40 candidats concernés par une mesure de carte scolaire** sont plus satisfaisants que ceux de l'an dernier pour le 1<sup>er</sup> vœu : 55,5% sont satisfaits sur leur premier vœu et 79,6% sur l'un de leurs cinq premiers vœux (l'an dernier 54% et 81%).

<i>Participants sur postes fixes</i>	<b>Demandes</b>	<b>Mutés (dont les MCS)</b>	<b>Taux de mutation en %</b>	<b>Taux de satisfaction 1<sup>er</sup> vœu en %</b>	<b>Taux de satisfaction 5 premiers vœux en %</b>
Ag. /Cert.	1138	286	25,1%	54,9%	77,3%
PLP	171	83	48,5%	65,1%	89,2%
EPS	169	42	24,9%	35,7%	64,3%
CPE	85	28	32,9%	57,1%	92,9%
PSYEN	10	6	60,0%	83,3%	100,0%
	<b>1573</b>	<b>445</b>	<b>28,3%</b>	<b>55,5%</b>	<b>79,6%</b>

- **137 des 635 titulaires d'une zone de remplacement (TZR) dans l'académie** (soit 21,6%, l'an dernier 19,1%) obtiennent leur mutation. Les taux de satisfaction sont supérieurs à ceux de l'an dernier pour le 1<sup>er</sup> vœu et pour les 5 premiers vœux : 47,5% sont satisfaits sur leur premier vœu et 73% sur l'un de leurs cinq premiers vœux (40,4% et 70,2% l'an dernier) (cf. partie 3).

	<b>Total des mutés</b>		<b>Mutés par catégorie</b>				
	<b>Mutés en ETABL</b>	<b>Mutés en ZR</b>	<b>Entrants titulaires</b>	<b>Entrants néo-titulaires</b>	<b>MCS</b>	<b>En poste fixe dans l'académie</b>	<b>TZR dans l'académie</b>
Ag./Cert.	598	150	235	103	29	257	124
PLP	152	NC	38	26	5	78	7
EPS	81	0	35	0	5	37	NC
CPE	61	NC	26	6	1	27	NC
PSYEN	22	0	8	8	0	6	0
	<b>914</b>	<b>153</b>	<b>342</b>	<b>143</b>	<b>40</b>	<b>405</b>	<b>137</b>

## 2.4 Les priorités de traitement des demandes de mutation

### 2.4.1 – La prise en compte des situations familiales (rapprochement de conjoint (RC) - autorité parentale conjointe (APC) et parent isolé – (PI)).

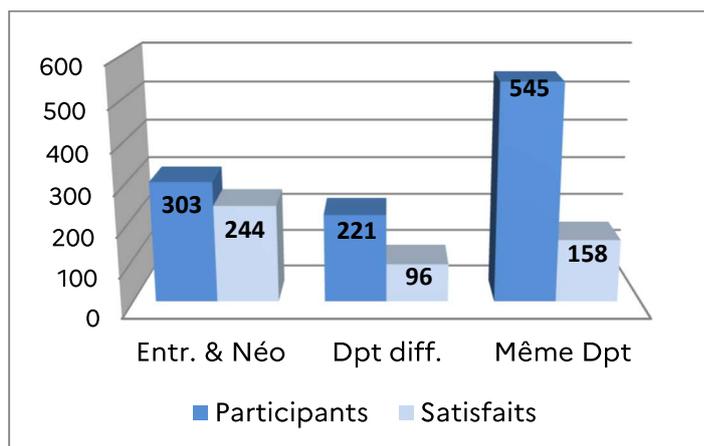
#### • RC et APC :

Conformément aux lignes directrices de gestion ministérielles, l'académie de Nantes a souhaité accentuer la différenciation du barème, destiné à prendre en compte la diversité des situations familiales des personnels selon que l'exercice professionnel a lieu dans un département différent ou au contraire au sein du département (avec un éloignement d'au moins 30 kilomètres) de la résidence professionnelle ou privée du conjoint.

**1069 participants sur 2695** (soit 39,7% des candidats) ont fait valoir un rapprochement de conjoint (RC) ou une autorité parentale conjointe (APC).

**Le taux de satisfaction a baissé 46,6%** d'entre eux ont obtenu satisfaction (l'an dernier 49,6%).

	<b>Demandes RC/APC</b>	<b>Demandes satisfaites</b>	<b>Taux de satisfaction</b>
Ag. /Cert.	793	346	43,6%
PLP	113	69	61,1%
EPS	103	45	43,7%
CPE	47	27	57,4%
PSYEN	13	11	84,6%
	<b>1069</b>	<b>498</b>	<b>46,6%</b>



- **84,8%** (l'an dernier 87,2%) des 269 candidats **séparés** depuis au moins 1 an sont satisfaits soit 228 personnels. 89,6% ont obtenu satisfaction dès la première année de séparation (120 mutés sur 134 demandes).
- **78%** (l'an dernier 85%) des 264 personnels en situation de **RC ou d'APC avec au moins un enfant** obtiennent satisfaction soit 206 personnels.

Ces pourcentages s'expliquent notamment par le contexte disciplinaire pour les personnels n'obtenant pas satisfaction.

- **PI:**

Cette année, il y a eu **4** confirmations de mutation avec une demande de bonification parent isolé. Ces 4 demandes correspondaient aux critères définis pour la bonification et ont été accordées.

En 2022, aucune bonification n'a été accordée sur les 4 demandes.

### Les constats suivants peuvent être réalisés selon les catégories de participants :

- **Les personnels entrants et néo-titulaires**

**303** personnels **entrants et néo-titulaires** sur 487 (soit 62,2% d'entre eux) ont formulé une demande de RC ou d'APC.

**244** de ces personnels sur 303 soit **80,5%** (l'an dernier 82,5%) des candidats **sont satisfaits**. Ce taux important est lié à la formulation des vœux : la plupart des demandeurs formulent des vœux larges (département) qui peuvent leur permettre d'obtenir satisfaction par rapport à des vœux plus restrictifs.

Les taux de satisfaction varient toujours considérablement d'une discipline à l'autre. Si l'on tient compte des disciplines comportant au moins 20 demandes, peuvent être citées : 92.1 % pour les mathématiques, 85.7 % pour l'anglais, 75.9 % pour l'EPS et 71.4 % pour les lettres modernes.

Ils varient aussi d'un département à l'autre. Le département le plus demandé reste la Loire-Atlantique. Le taux de satisfaction a baissé de 3 points cette année en Loire-Atlantique (de 82,2% à 79%) et le taux de satisfaction a baissé de 20 points en Vendée (de 93,6% à 73,5%). le taux de satisfaction est supérieur de 7 points en Maine-et-Loire et de 3 points en Sarthe.

Répartition par département		
	% des demandes	Taux de satisfaction
<b>44</b>	50,2	79,0%
<b>49</b>	19,8	81,7%
<b>53</b>	6,6	80,0%
<b>72</b>	12,2	91,9%
<b>85</b>	11,2	73,5%

	Demandes RC/APC	Demandes satisfaites	Taux de satisfaction
<b>Ag./Cert.</b>	201	161	80,1%
<b>PLP</b>	35	29	82,9%
<b>EPS</b>	29	22	75,9%
<b>CPE</b>	26	22	84,6%
<b>PSYEN</b>	12	10	83,3%
	<b>303</b>	<b>244</b>	<b>80,5%</b>

➤ **Les candidats exerçant dans un département différent de leur conjoint**

**221 candidats exerçant dans un département différent de leur conjoint** ont formulé une demande de RC ou d'APC : 147 ont formulé un vœu large département.

96 de ces candidats ont obtenu satisfaction soit **un taux de 43,4%** (l'an dernier 42,9%)

Une très forte demande pour la Loire-Atlantique est toujours présente (49,3% des demandeurs, l'année dernière 48.5 % des demandeurs) et les taux de satisfaction peuvent varier selon les disciplines : 66.7 % pour la technologie, 52 % en mathématiques 50 % en allemand et espagnol, 33.4 % en EPS.

Les taux de satisfaction s'échelonnent de 27,3% en Mayenne à 58,8% en Sarthe. Le taux de satisfaction est supérieur de 8 points dans le Maine-et-Loire et de 5 points en Sarthe.

Répartition par département		
	% des demandes	Taux de Satisfaction
<b>44</b>	49,3	41,2%
<b>49</b>	26,2	50,0%
<b>53</b>	5	27,3%
<b>72</b>	7,7	58,2%
<b>85</b>	11,8	34,6%

	Demandes RC/APC	Demandes satisfaites	Taux de satisfaction
<b>Ag./Cert.</b>	156	66	42,3%
<b>PLP</b>	38	22	57,9%
<b>EPS</b>	15	NC	33,3%
<b>CPE</b>	12	NC	25,0%
<b>PSYEN</b>	0	0	0
	<b>221</b>	<b>96</b>	<b>43,4%</b>

➤ **Les candidats exerçant au sein d'un même département que leur conjoint**

**545 candidats exerçant au sein du même département** ont formulé une demande de RC ou d'APC : 158 soit **29%** (l'an dernier 31,3%) d'entre eux ont obtenu satisfaction.

Les demandes en Loire-Atlantique sont toujours les plus nombreuses avec un taux de satisfaction en baisse par rapport à l'an passé (moins 3 points). Les taux de satisfaction sont supérieurs de 3 points pour le Maine-et-Loire, de 9 points pour la Sarthe et de 14 points pour la Vendée.

Répartition par département		
	% des demandes	Taux de satisfaction
44	44,4	28,5%
49	22	29,2%
53	5	14,8%
72	16,9	37%
85	11,7	25%

	Demandes RC/APC	Demandes satisfaites	Taux de satisfaction
Ag./Cert.	436	119	27,3%
PLP	40	18	45,0%
EPS	59	18	30,5%
CPE	9	NC	22,2%
PSYEN	NC	NC	100,0%
	<b>545</b>	<b>158</b>	<b>29%</b>

## 2.4.2 – La prise en compte des situations médicales, sociales et suivies par la DIPE

Si les situations sociales et RH ne peuvent plus donner lieu à une bonification, un suivi particulier de ces situations demeure.

**170 situations médicales** (l’an dernier 203) concernant les personnels ou leur conjoint bénéficiaires de l’obligation d’emploi, leur enfant reconnu handicapé ou gravement malade ont été examinées dans les groupes de travail concernés. **68** ont été jugées **prioritaires** (l’an dernier 109). Le pourcentage de priorités accordées par rapport au nombre de demandes est de 40 % (ce taux est inférieur celui de l’an dernier 53.7%).

	Demandes de priorité médicale		
	Nombre	Satisfaites	Taux de satisfaction
Ag./Cert.	120	44	36.7 %
PLP	29	14	48.3 %
EPS	11	NC	36.4 %
CPE	9	NC	66.7 %
PSYEN	NC	NC	0%
	<b>170</b>	<b>68</b>	<b>40 %</b>

56 postes ont été obtenus avec une priorité médicale. 23 personnels ont obtenu un vœu établissement, la priorité médicale accordée n’a pas joué. 12 enseignants avec une priorité médicale n’ont pas obtenu de mutation.

**7 situations sociales** graves (18 l’an dernier) ont été examinées.

**1 situation suivie par la cellule RH** a fait l’objet d’un suivi particulier (1 l’an dernier).

## 2.5 Les affectations nécessitant un suivi particulier

### 2.5.1 – L’affectation sur des postes spécifiques académiques (SPEA)

**16 postes spécifiques** liés au projet d’établissement ont été **créés** en 2023. La création de chacun de ces postes a d’abord relevé d’un choix des établissements, à partir d’une réflexion menée en conseil pédagogique autour des axes du projet d’établissement et du contrat d’objectifs, puis l’a été par une commission académique comprenant des représentants des DASEN, des corps d’inspection et des chefs d’établissement.

Parallèlement, il a été décidé de « détypifier » **25 postes**.

Sur les **593 postes SPEA**, **56** étaient vacants avant les opérations du mouvement : 38 concernaient les agrégés et certifiés, 15 les PLP, 1 les CPE et 2 les PSYEN EDO.

Le nombre de demandes est inférieur à celui de l’an dernier : **53 demandes** portant sur des postes vacants, formulées par **46 candidats**, ont été examinées (l’an dernier, 49 demandes concernant 47 candidats).

**26 candidats** ont été nommés à titre définitif sur ces postes (21 l'an dernier), **2** (3 l'an dernier) ont été nommés à titre provisoire.

	Postes vacants	Candidatures sur postes vacants	Nommés à titre définitif	Postes restés vacants	dont postes sans candidature
Ag./Cert.	38	34	19	20	20
PLP	15	8	6	10	8
P.EPS	0	0	0	0	0
CPE	1	4	1	0	0
PYSEN	2	0	0	2	2
	<b>56</b>	<b>46</b>	<b>26</b>	<b>30</b>	<b>30</b>

**30 postes** sont restés vacants (23 l'an dernier). Sur ces 30 postes, **2** ont été pourvus à titre provisoire, **30 n'ont fait l'objet d'aucune candidature** (l'an dernier 20).

Sur les **34 participants titulaires d'un poste spécifique académique**, **11** ont été mutés soit 32,4% (5 sur leur 1<sup>er</sup> vœu, 2 sur leur 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> vœu).

### **2.5.2 – L'affectation dans les établissements relevant de l'éducation prioritaire**

Depuis le mouvement 2016, la possibilité a été laissée aux néo-titulaires de ne pas enseigner dans un établissement REP+. **Sur 145 néo-titulaires, 65 ont utilisé cette possibilité.**

**63 candidats** (dont 51 agrégés/certifiés, 1 PLP, 5 en EPS et 6 CPE - l'an dernier 69 au total) ont été affectés dans les établissements de l'éducation prioritaire : **17 en REP+ et 46 en REP.**

**33 candidats sur 63** (dont 19 agrégés/certifiés) soit **52,4%** des personnels qui y ont été affectés (l'an dernier 66,7%), **ont formulé un vœu bonifié** leur permettant d'y exercer (dont 66,7% dans le cadre de l'un de leurs cinq premiers vœux). **15 étaient volontaires pour un établissement REP+ et 18 pour un établissement REP.**

Sur les **136 participants exerçant dans des établissements de l'éducation prioritaire**, **39** ont été mutés soit 28,7% (29,7% l'an dernier).

Sur 50 candidats ayant demandé leur mutation sans attendre les cinq années pour une bonification, 11 (10 agrégés/certifiés et 1 CPE) ont muté soit 22% d'entre eux.

28 candidats sur les 86 exerçant depuis au moins 5 ans en éducation prioritaire ont obtenu satisfaction (soit 32,6%) : 24 ont eu satisfaction sur l'un de leurs 5 premiers vœux (dont 21 sur le premier vœu). 7 ont été affectés en lycée.

	Participants	dont ceux en EP depuis au moins 5 ans	en EP depuis au moins 5 ans et mutés
Ag./Cert.	102	64	21
PLP	NC	NC	0
EPS	22	12	NC
CPE	8	7	NC
	<b>136</b>	<b>86</b>	<b>28</b>

### **2.5.3 – La nomination des professeurs agrégés en lycée**

Sur **287 professeurs agrégés** ayant participé au mouvement intra académique, **111 ont obtenu satisfaction** (soit 38,7%, l'an dernier 39,7%) : **67** ont été affectés en **lycée** (soit 60,4% contre 49,1% l'an dernier), **25** en **collège** (soit 22,5% contre 25,9% l'an dernier) et 19 en zone de remplacement (soit 17,1%).

Agrégés	Demandes	Mutés	Taux de satisfaction
	<b>287</b>	<b>111</b>	<b>38,7%</b>

Affectation des agrégés	Lycée	Collège	Zone de remplacement
	<b>67</b>	<b>25</b>	<b>19</b>

A titre de comparaison, sur les **1796 professeurs certifiés** ayant sollicité une mutation, **646** ont obtenu satisfaction (soit 36%, l'an dernier 39,3%). **178** ont été affectés **en lycée** dont 7 en LP (soit 27,6%, l'an dernier 26,3%), **336** ont été affectés en collège (**soit 52%, l'an dernier 44,6%**) et **132** en zone de remplacement (**soit 20,3%, 29,1 % l'an dernier**). Sur ces 646 mutés, 517 sont nommés dans le département de Loire-Atlantique.

Certifiés	Demandes	Mutés	Taux de satisfaction
	<b>1796</b>	<b>646</b>	<b>36%</b>

Affectation des certifiés	Lycée	Collège	Zone de remplacement
	<b>178</b>	<b>336</b>	<b>132</b>

Sur les 24 professeurs agrégés ayant utilisé le vœu département type lycée, **22 ont été mutés**, dont 1 sur vœu département bonifié.

Les affectations des **25 professeurs agrégés en collège** s'expliquent principalement par le choix des personnels, qui ont notamment souhaité privilégier le rapprochement familial par rapport au type d'établissement (**12 sont affectés en Maine-et-Loire et 7 sont affectés en Loire-Atlantique**).

Sur 2327 professeurs agrégés, **1449 exercent sur un poste fixe en lycée soit 62,3%** (63,1% l'an dernier). A titre de comparaison, sur 9715 professeurs certifiés, **2970 exercent sur un poste fixe en lycée soit 30,6%** (l'an dernier 30,3%).  
89 agrégés exercent en zone de remplacement.

### **2.5.4 – Les candidats en EREA depuis au moins 5 ans**

**3 candidats** ont demandé leur mutation en 2023. **1** enseignant a obtenu sa mutation

La bonification de sortie au profit des personnels affectés depuis au moins 5 ans en EREA sur les vœux « commune » non typifiés a été utilisée par 1 candidat sur les 3 pouvant y prétendre. Il a obtenu sa mutation.

### **2.5.5 – Les mutations simultanées**

**Le nombre de demandes 22** (au lieu de 24 l'an dernier) a légèrement baissé, **le taux de mutation (81,8%** au lieu de 58,3%) a augmenté 23 points : **18 sur 22 ont réussi à muter**.

Parmi eux, **15 ont été mutés sur leurs vœux** (soit 83,4%, 92,9% l'an dernier), dont 7 sur les 5 premiers vœux.

	Demandes	Mutés	Taux de mutation
Ag./Cert.	16	12	75%
PLP	NC	NC	100%
EPS	0	0	0%
CPE	NC	NC	100%
PSYEN	0	0	0%
	<b>22</b>	<b>18</b>	<b>81,8%</b>

Parmi les 4 candidats qui n'ont pas obtenu satisfaction, ils relèvent tous du corps des agrégés/certifiés, 2 sont affectés dans la Sarthe et 2 en Vendée. Aucun n'a formulé de vœu départemental. Les vœux portaient sur des établissements ou des communes précises de la Sarthe ou de la Vendée.

### 3/ La situation des titulaires d'une zone de remplacement (TZR)

#### 3.1 L'effectif des TZR

Le nombre de TZR baisse (-76 par rapport à 2022) : **859 personnes physiques** sont affectées **sur 835,22 ETP** (équivalent temps plein). **835** (813 ETP) sont affectés sur des collèges et des lycées contre 902 l'an dernier : dont 174 en lettres modernes (190 l'an dernier), 172 en mathématiques (171 l'an dernier) et 138 en anglais (150 l'an dernier).

20 TZR (18 ETP) sont affectés sur des lycées professionnels (27 l'an dernier).

Et il y a 4 CPE TZR (6 l'an dernier).

Les effectifs concernant l'ensemble des **disciplines** figurent dans le tableau joint en annexe.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Effectifs	679	714	788	880	935	<b>859</b>
AFA sur 1 EPLE	101	110	222	257	259	<b>273</b>
Disponibles en personnes physiques pour remplacement	207	252	313	313	357	<b>274</b>
Disponibles pour remplacement en %	30,5	35,3	39,8	35,6 %	38,2%	<b>32%</b>

Cette année, 152 personnes physiques assurent des remplacements en AFA dans plusieurs établissements et 160 ont une AFA + une AFA en zone de remplacement.

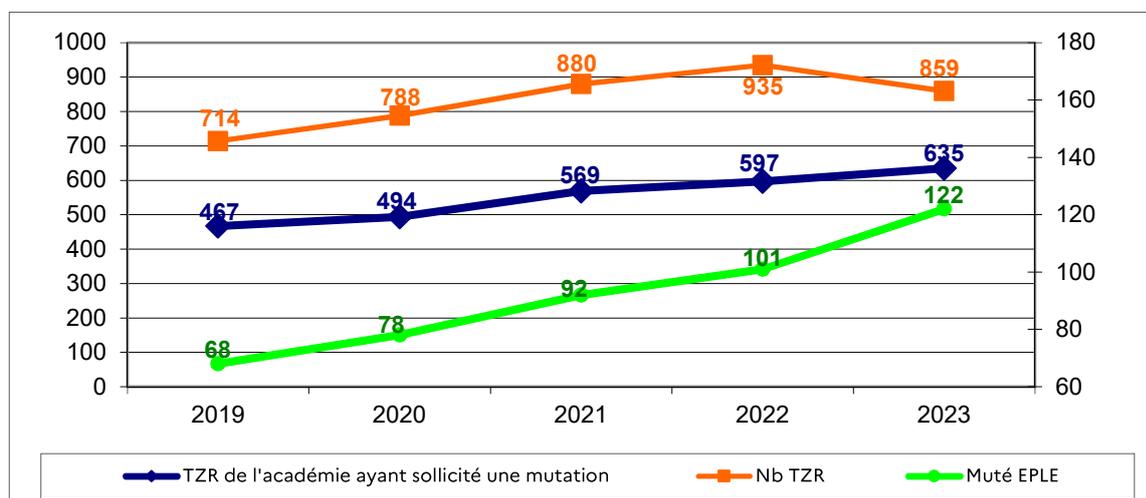
#### 3.2 Les taux de mutation des TZR de l'académie

Les taux de mutation des titulaires de zone de remplacement (TZR) exerçant depuis au moins un an dans l'académie de Nantes sont présentés dans le tableau ci-après.

**Le nombre de participants au mouvement intra-académique augmente avec un taux de satisfaction plus fort que celui de l'an dernier. Le nombre de mutés en EPLE augmente d'année en année depuis 2019.**

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
TZR ayant sollicité une mutation	485	467	494	569	597	635
TZR ayant obtenu une mutation	108	83	91	114	114	137
dont en EPLE	101	68	78	92	101	122
Taux de satisfaction du 1 <sup>er</sup> vœu en %	55,6	36,1	53,9	42,1	40,4	47,5
Taux de satisfaction des vœux 1 à 5 en %	72,2	60,2	76,9	66,7	70,2	73
Taux de satisfaction des TZR en %	22,3	17,8	18,4	20,0	19,1	21,6

	Demandes	Demandes satisfaites	Taux de mutation	Taux de satisfaction des mutés sur les 5 premiers vœux
Ag./Cert.	604	124	20,5%	71,0%
PLP	13	7	53,9%	100,0%
EPS	16	NC	25,0%	75,0%
CPE	NC	NC	100,0%	100,0%
	<b>635</b>	<b>137</b>	<b>21,6%</b>	<b>73,0%</b>



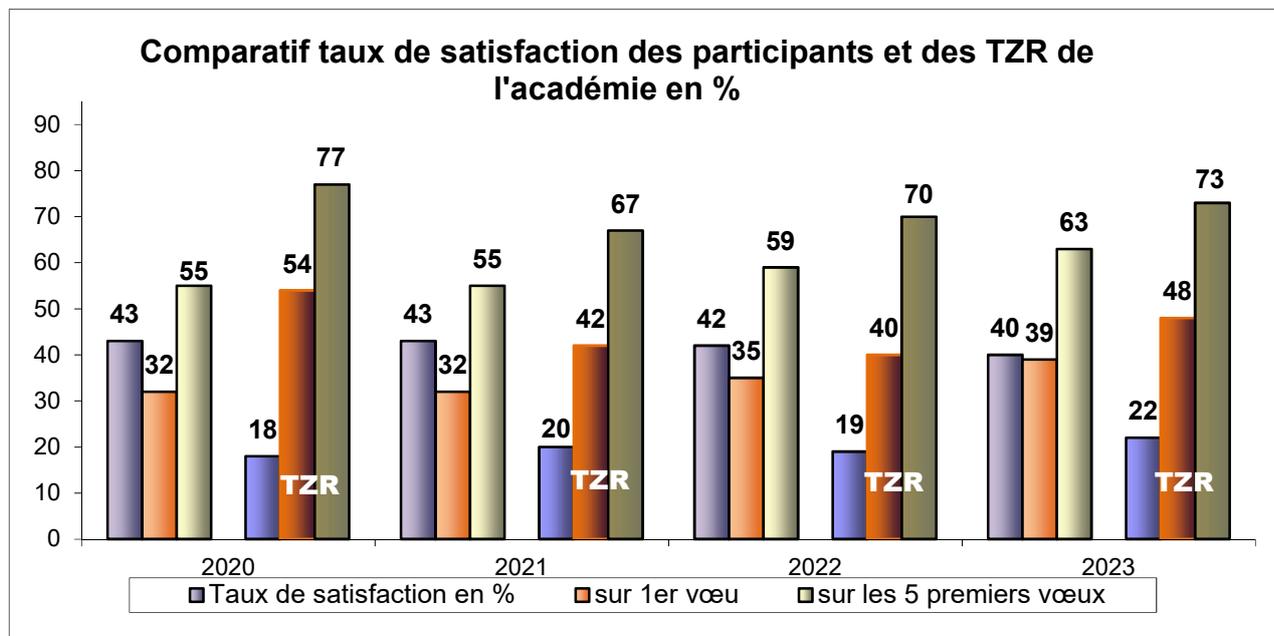
Sur les **498 TZR non mutés**, 66.9% d'entre eux (333 TZR) ont moins de 4 ans d'exercice. Leurs vœux restent assez restrictifs. Parmi eux, 93 n'ont formulé que des vœux « établissement » avec une moyenne de 4 vœux.

**41 TZR ont fait valoir la bonification dite de stabilisation sur tout poste au sein de leur département d'exercice.**

Sur les 247 TZR qui pouvaient prétendre à la **bonification de stabilisation sur les deux premiers vœux commune**, **146** (soit 59,1%) l'ont utilisée.

35,4% des **178 demandeurs ayant bénéficié d'une bonification de stabilisation** ont obtenu une mutation : **34 sur un vœu bonifié** (4 grâce à une bonification départementale, 30 grâce à une bonification communale) et **29 sur un vœu non bonifié soit 63 mutés.**

	Mutés	Bonification			Mutés sur vœu bonifié	Mutés sur vœu non bonifié
		Départementale	Communale	Double		
Ag/cert	124	39	128	9	31	24
PLP	7	NC	NC	0	NC	NC
EPS	NC	0	12	0	NC	NC
CPE	NC	0	NC	0	NC	NC
	<b>137</b>	<b>41</b>	<b>146</b>	<b>9</b>	<b>34</b>	<b>29</b>



### **3.3 Les taux de mutation des TZR entrants**

Les titulaires d'une zone de remplacement entrant dans l'académie peuvent bénéficier depuis le mouvement 2019 de la prise en compte des bonifications d'ancienneté liées à leur exercice en zone de remplacement dans leur académie d'origine.

Sur les **42** personnels concernés, **32** ont été **mutés en établissement**.

9,5% (l'an dernier 12,3%) ont été mutés sur leur premier vœu, 42,9% (l'an dernier 15,8%) sur un de leurs 5 premiers vœux et 2,4% en extension (l'an dernier 8,8%).

	Demandes satisfaites	Taux de satisfaction des mutés sur le premier vœu	Taux de satisfaction des mutés sur les 5 premiers vœux
Ag./Cert.	37	8,1%	40,5%
PLP	0	0	0
EPS	5	20,0%	60,0%
	<b>42</b>	<b>9,5%</b>	<b>42,9%</b>

#### 4/ Les demandes de révisions d'affectation et de recours assistés du mouvement intra-académique

Le nombre de demandes s'élève à **169** suite au mouvement 2023 (187 l'année dernière) : le nombre de demandes de révisions d'affectation représente **39 %** (44.4% l'an dernier) et le nombre de demandes de recours assistés représente **61 %** (55.6% l'an passé). Le nombre de recours assisté augmente depuis 2021.

Nombre de demandes de révisions d'affectation	Nombre de demandes de recours assistés
66	103
39 %	41 %

##### 4.1 Les demandes de révisions d'affectation

Les raisons de ces **66 demandes** :

- 33 demandes liées à une affectation trop éloignée du domicile familial
- 28 demandes liées à une problématique médicale ou sociale
- 5 demandes liées à une autre situation

Les résultats de ces demandes :

- 46 de ces demandes ont reçu un avis favorable pour une affectation à l'année
- 20 de ces demandes ont reçu un avis défavorable

Avis favorable pour une AFA	Avis défavorable pour une AFA
46	20
69.7 %	30.3 %

##### 4.2 Les demandes de recours assistés :

Les raisons de ces **103 demandes** :

- 25 enseignants ont obtenu un vœu non souhaité
- 78 enseignants n'ont pas été mutés

Les résultats de ces demandes:

- 61 de ces demandes ont reçu un avis favorable pour une affectation à l'année
- 42 de ces demandes ont reçu un avis défavorable

Avis favorable pour une AFA	Avis défavorable pour une AFA
61	42
59.2 %	40.8 %

## Partie 3 - LES DETACHEMENTS

### 3-1 Détachements sortants

L'académie a permis à 68 enseignants de partir en détachement au 01/09/2022 (45 en 2020, 67 en 2021). Le chiffre de détachement sortant est stable.

	AGREGÉ		CERTIFIÉ		EPS		PLP		CPE		PsyEN		TOTAL
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
<b>Autre corps ou autre adm</b>	7	8	9	11	1	1	1	4	0	0	0	1	43
<b>AEFE</b>	2	1	11	9	1	0	1	0	0	0	0	0	25
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>68</b>

36.7 % des enseignants est détaché à l'AEFE.

63.3 % des enseignants est détaché au sein de l'éducation nationale dans un autre corps enseignant du second degré, comme professeur des écoles, comme personnel administratif dans une autre administration, à l'université ou dans une collectivité territoriale.

Les certifiés représentent 58.8 % des enseignants détachés. Les détachements concernent principalement les enseignants dont les disciplines dans le corps d'origine sont les lettres modernes, l'histoire-géographie et les mathématiques.

### 3-2 Détachements entrants

L'académie a permis 26 détachements entrants au 01/09/2022 (14 en 2021).

Corps d'accueil	CERTIFIÉ		EPS		PLP		CPE		PsyEN		TOTAL
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
	5	11	3	1	0	2	1	1	0	2	26

Origine des enseignants accueillis :

- Attaché territorial : 2
- Certifié : 1
- PLP : 3
- Professeur des écoles : 20

Annexes : annexe 1 analyse par discipline des affectations des TZR de l'académie au 01/09/2023 (situation au 25.10.2023).

Annexe 2 postes restés vacants par discipline à l'issue des algorithmes.